

● Point
conseil
budget

Dispositif labellisé 



Les Points conseil budget

un service gratuit labellisé par l'État

Besoin de conseils ou d'un accompagnement ?
N'attendez pas, venez nous rencontrer et parlons budget



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**STRATÉGIE
DE PRÉVENTION ET
DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ** 

Les Points conseil budget, c'est quoi ?

Ce sont des structures publiques ou privées qui proposent un service gratuit de conseils, d'accompagnement ou d'orientation en matière budgétaire.

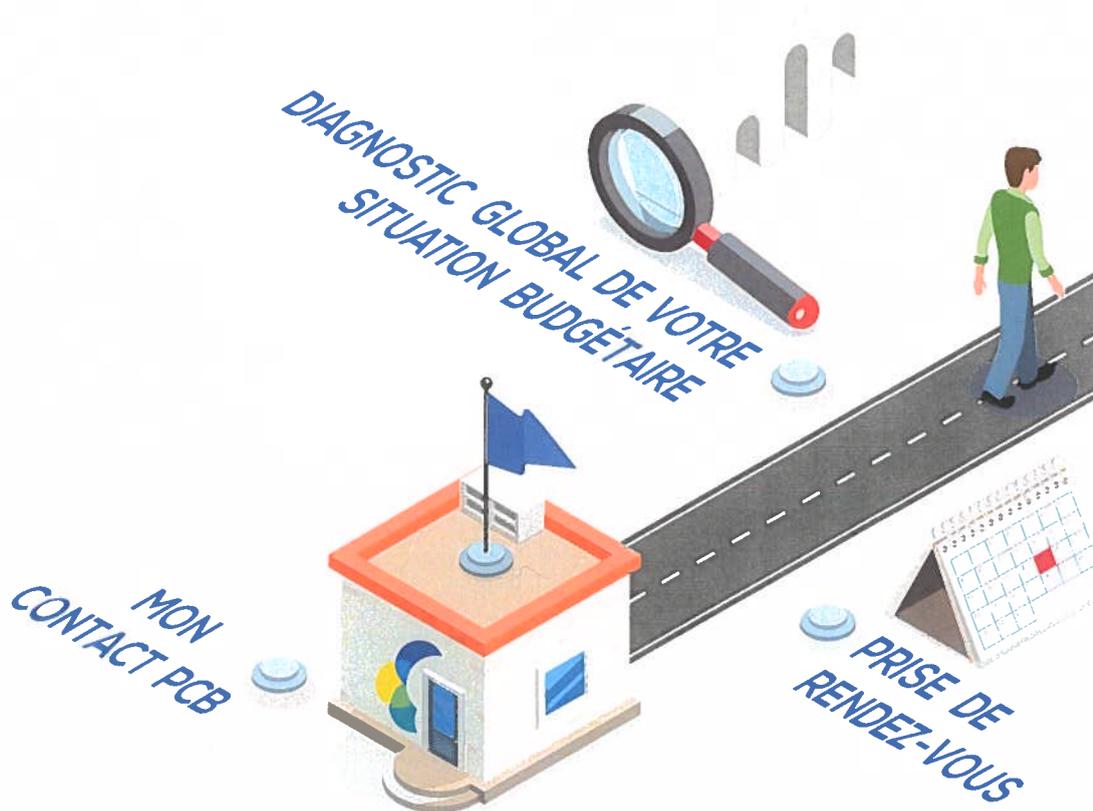
Les Points conseil budget sont labellisés par l'État.

En quoi peuvent ils m'aider ?

Vous pouvez contacter le Point conseil budget pour prendre rendez-vous et pour faire le point sur votre situation (ressources, charges, dettes, etc.).

Lors de ce rendez-vous, il pourra répondre à vos questions, vous conseiller sur la gestion de votre budget et vous proposer un accompagnement budgétaire.

Il pourra aussi vous aider à déposer un dossier auprès d'une commission départementale de surendettement des particuliers, et vous accompagner tout au long de la procédure.



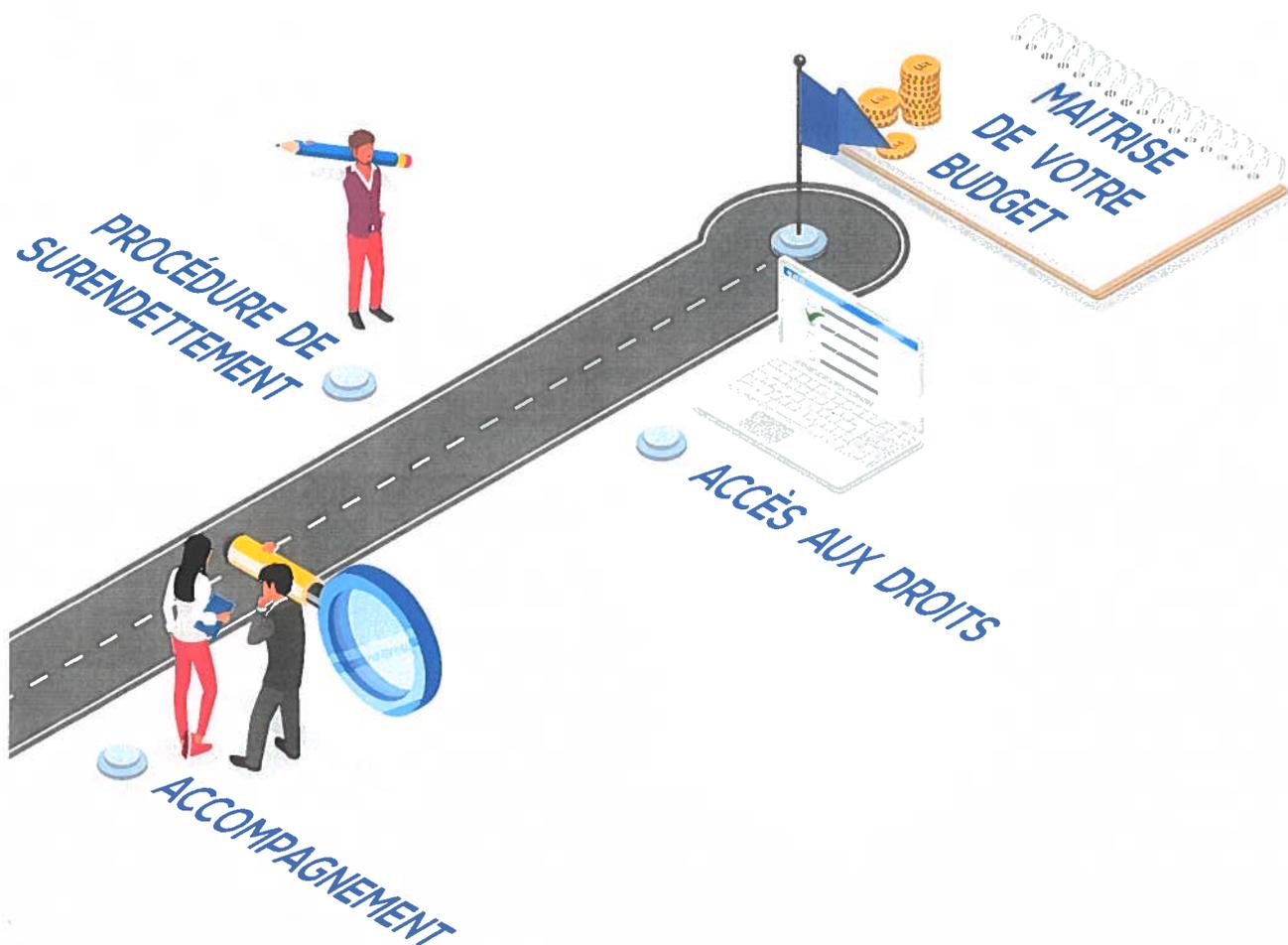
Comment
trouver le PCB
le plus proche
de chez moi ?



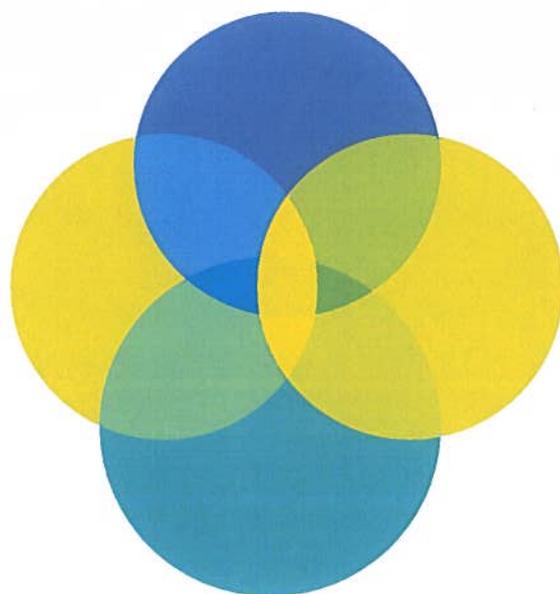
Rendez-vous au plus vite sur :
www.mesquestionsdargent.fr



Que vous rencontriez une difficulté provisoire ou régulière,
le Point conseil budget peut vous conseiller.
N'attendez pas, venez nous rencontrer et parlons budget



* Illustration d'un parcours possible au sein d'un PCB. Il peut varier en fonction de chaque situation individuelle. Les modalités d'accompagnement sont déterminées conjointement entre le PCB et la personne concernée.



Mon contact PCB



UDAF 07 -
pcbardeche@udaf07.fr
04-75-64-54-00

